
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 8 avril 2024 à 19 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement
Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville
M. Richard DESCHAMPS, MBA, conseiller de la Ville
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement
M. Michel NOËL, conseiller d'arrondissement
M. Benoit AUGER, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Christianne CYRENNE, directrice d'arrondissement
Mme Nathalie HADIDA, OMA, secrétaire d'arrondissement
Mme Diane BIBEAU, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

CA24 20 0106

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 avril 2024 tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA24 20 0107

Période de questions des citoyens

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention
Lindsay Gagnon	Sécurisation de l'intersection de l'avenue Newman et de la rue Viola-Desmond
Isaac Lombardi	Voies cyclables sur le boulevard Bishop-Power

Adoptée à l'unanimité.

10.03

CA24 20 0108
Décès - M. André Plamondon

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur André Plamondon survenu le 17 mars 2024.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA24 20 0109
Décès – M. Jean Paul Bagaya

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Jean Paul Bagaya survenu le 29 mars 2024.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA24 20 0110
Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 mars 2024 à 19 h et de la séance extraordinaire tenue le 25 mars 2024 à 13 h.

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 mars 2024 à 19 h et de la séance extraordinaire tenue le 25 mars 2024 à 13 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA24 20 0111

Dépôt des comptes rendus des rencontres du comité de circulation du 4 décembre 2023 et du 26 février 2024

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De déposer les comptes rendus des rencontres du comité de circulation du 4 décembre 2023 et du 26 février 2024.

Adoptée à l'unanimité.

10.07 1247151007

CA24 20 0112

Dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 7 février 2024

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De déposer le compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 7 février 2024.

Adoptée à l'unanimité.

10.08 1248403007

CA24 20 0113

Dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 6 mars 2024

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De déposer le compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 6 mars 2024.

Adoptée à l'unanimité.

10.09 1248403008

CA24 20 0114

Dépôt du compte rendu de la rencontre du Comité de transition écologique de LaSalle du 5 décembre 2023

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De déposer le compte rendu de la rencontre du Comité de transition écologique de LaSalle du 5 décembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

10.10 1249582003

CA24 20 0115

Dépôt des rapports mensuels des permis de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

De déposer les rapports mensuels des permis de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises des mois d'octobre, novembre et décembre 2023 ainsi que janvier, février et mars 2024.

Adoptée à l'unanimité.

10.11 1245459004

CA24 20 0116

Journée mondiale de la Terre 2024

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De souligner l'événement « Journée mondiale de la Terre » qui se tiendra le 22 avril 2024.

Adoptée à l'unanimité.

15.01 1242484017

CA24 20 0117

Contrat à Projet Paysage inc. - réfection d'aires de jeux et d'un espace pour aînés au parc Ouellette dans l'arrondissement de LaSalle

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'octroyer le contrat à Projet Paysage inc. au montant de 190 053,68 \$ taxes incluses pour des services professionnels d'architecture de paysage et d'ingénierie électrique pour la préparation des plans et devis et documents d'appel d'offres pour la réfection d'aires de jeux et d'un espace pour aînés au parc Ouellette dans l'arrondissement de LaSalle dans le cadre de l'appel d'offres public no 801224. (Dépense totale : 209 059,05 \$: contrat 190 053,68 \$ + contingences 19005,37 \$); et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1247151006

CA24 20 0118

Contrat à Cojalac inc. pour des travaux de reconstruction de trottoirs et bordures dans l'arrondissement de LaSalle

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'octroyer le contrat à Cojalac inc. au montant de 673 456,77 \$ taxes incluses pour effectuer des travaux de reconstruction de trottoirs et bordures dans l'arrondissement de LaSalle dans le cadre de l'appel d'offres public no 804717. (Dépense totale 772 805,86 \$: contrat : 673 456,77 \$ + contingences : 54 449,19 \$ + incidences : 44 899,90 \$); et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1247151010

CA24 20 0119

Contrat à Les entretiens de pelouse Éco-Verdure inc. pour effectuer la tonte de gazon dans l'arrondissement de LaSalle pour les années 2024, 2025 et 2026

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'octroyer le contrat à Les entretiens de pelouse Éco-Verdure inc. au montant de 197 368,85\$, taxes incluses, pour effectuer la tonte de gazon dans l'arrondissement de LaSalle pour les lots 1 et 2 pour les années 2024, 2025 et 2026 avec deux options de renouvellement d'une année chacune pour les années 2027 et 2028 dans le cadre de l'appel d'offres public no 24-20360; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1247151011

CA24 20 0120

Contrat à Lignes-Fit inc. - services techniques de marquage et de lignage dans l'arrondissement de LaSalle pour l'année 2024

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'octroyer le contrat à Lignes-Fit inc., au montant de 292 496,40 \$ taxes incluses pour effectuer des services techniques de marquage et de lignage dans l'arrondissement de LaSalle pour l'année 2024 avec deux options de renouvellement d'une année chacune pour les années 2025 et 2026 dans le cadre de l'appel d'offres public no 24-20378; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1247151012

CA24 20 0121

Contrat à M.C. Rainville inc. - travaux de restauration du Moulin Fleming de l'arrondissement de LaSalle

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'octroyer le contrat à M.C. Rainville inc. au montant de 1 586 428,60 \$ taxes incluses pour des travaux de restauration de l'enveloppe extérieure, de reconstruction de pales ainsi que de la galerie du Moulin Fleming de l'arrondissement de LaSalle dans le cadre de l'appel d'offres public no 802646;

D'autoriser une dépense totale de 2 003 714,32 \$ (contrat : 1 586 428,60 \$ + contingences : 317 285,72 \$ + incidences : 100 00,00 \$), pour les travaux de restauration de l'enveloppe extérieure, de reconstruction de pales ainsi que de la galerie du Moulin Fleming de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'allouer au projet la subvention approuvée de 1 402 580,50 \$ assumée à 50 %, soit 701 290,25 \$ par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et 50%, soit 701 290,25\$ par le service de l'Urbanisme et de la Mobilité (SUM); et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1240269002

CA24 20 0122

Contribution financière au Centre multiculturel de ressources de LaSalle - service de camp de relâche

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'accorder un montant de 2 000 \$, toutes taxes incluses si applicable, au Centre multiculturel de ressources de LaSalle dans le cadre du volet soutien aux nouveaux projets de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle pour soutenir la mise en place d'un nouveau service de camp de relâche; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1248420009

CA24 20 0123

Contribution financière à l'Association des artistes de LaSalle inc. pour présenter la conférence « Sarah Galarneau, Le jardin du futur »

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ à l'Association des artistes de LaSalle inc. pour présenter la conférence : « Sarah Galarneau, Le jardin du futur » dans le cadre du programme Soutien dans le domaine des arts et de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1245404003

CA24 20 0124

Contribution financière à l'organisme Club photo LaSalle - conférence Photographie sous-marine de Marie-France Taillon

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 60 \$, toutes taxes incluses si applicable, à l'organisme Club photo LaSalle pour présenter la conférence : *Photographie sous-marine* de Marie-France Taillon; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1245404004

CA24 20 0125

Contribution financière à l'organisme Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux - projet Les Grosses têtes d'Henri

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 2 000 \$, toutes taxes incluses si applicable, à l'organisme Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux pour le projet Les Grosses têtes d'Henri; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1245404005

CA24 20 0126

Contribution financière à l'organisme Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux pour le projet Défi très court

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 2 000 \$, toutes taxes incluses si applicable, à l'organisme Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux pour le projet Défi très court dans le cadre du programme 5.4.2 de la politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle - Soutien aux nouveaux projets; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1245404006

CA24 20 0127

Contribution financière à l'organisme Société historique Cavelier-de-LaSalle - présentation de deux conférences : « L'Explosion du 1^{er} mars 1965 » de Denis Gravel et « Les Canadiennes et la guerre » de Sébastien Vincent

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 450 \$, toutes taxes incluses si applicable, à l'organisme Société historique Cavelier-de-LaSalle pour la présentation de deux conférences : « L'Explosion du 1^{er} mars 1965 » de Denis Gravel et « Les Canadiennes et la guerre » de Sébastien Vincent; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1245404008

CA24 20 0128

Contribution financière à Bienvenue à l'immigrant - programme souvenir de l'événement Concours régional Épelle-moi Canada

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$, toutes taxes incluses si applicable, à Bienvenue à l'immigrant pour la réalisation du programme souvenir de l'événement Concours régional Épelle-moi Canada qui se tiendra le 20 avril 2024.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1248420006

CA24 20 0129

Contribution financière à le Club de patinage artistique de LaSalle inc. - événement « Revue sur glace »

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser le Club de patinage artistique de LaSalle inc. à tenir l'événement « Revue sur glace » le samedi 20 avril 2024 à l'aréna Jacques-Lemaire et accorder une contribution financière de 3 500 \$, toutes taxes incluses si applicable, pour la réalisation de l'événement.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1248797001

CA24 20 0130

Convention et contribution financière avec le Centre de la petite enfance - Familiarde de LaSalle

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser la signature de la convention à intervenir entre le CPE Familiarde de LaSalle et l'arrondissement de LaSalle pour une contribution financière de 300 000 \$ et en contrepartie le CPE Familiarde de LaSalle met à la disposition des organismes reconnus de LaSalle les espaces suivants selon l'horaire convenu à la convention : local polyvalent et la cuisine. La cour extérieure sera également mise à la disposition des citoyens selon l'horaire prévu à la convention.

D'autoriser madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut à signer cette convention.

D'autoriser une appropriation de surplus de 300 000 \$; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1244629003

CA24 20 0131

Permission avec Hydro Québec - utilisation de l'emprise de ligne de transport électrique pour y aménager une zone nourricière le long du canal l'Aqueduc

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser Mme Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement et Mme Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement à signer la Permission avec Hydro Québec afin de permettre l'utilisation de l'emprise de ligne de transport électrique du lot 1 233 661 pour y aménager une zone nourricière le long du canal l'Aqueduc.

Adoptée à l'unanimité.

20.15 1247151013

CA24 20 0132

Bail entre l'arrondissement de LaSalle et Les Chevaliers de Colomb du Conseil de ville LaSalle no: 3147 pour l'année 2024

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'autoriser la signature du bail entre l'arrondissement de LaSalle et Les Chevaliers de Colomb du Conseil de ville LaSalle no: 3147, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, pour l'utilisation d'équipements et de locaux dans le bâtiment situé au 7710, boulevard LaSalle au montant de 24 000 \$, toutes taxes incluses si applicables;

D'autoriser madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ce bail; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.16 1248891006

CA24 20 0133

Amendement de la résolution CA24 20 0011 - majoration de la contribution financière accordée à l'École Sportive Montréal Canada

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'amender la résolution CA24 20 0011 afin de majorer la contribution financière accordée à l'École Sportive Montréal Canada de 1 400 \$ à 1 600 \$, toutes taxes incluses si applicable; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.17 1247817005

CA24 20 0134

Amendement de la résolution CA24 20 0103 - modification à la délégation de LaSalle à la 3e édition du Sommet Climat Montréal

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'amender la résolution CA24 20 0103 afin d'ajouter une septième personne à la délégation de LaSalle à la 3^e édition du Sommet Climat Montréal qui aura lieu les 7 et 8 mai 2024;

D'autoriser une dépense supplémentaire de 791,78 \$ taxes incluses pour couvrir les frais d'inscription ainsi que le remboursement des dépenses afférentes; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1246152002

CA24 20 0135

Entretien du tronçon de la Route verte dans l'arrondissement de LaSalle

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

De confirmer au ministère des Transports du Québec que les dépenses d'entretien du tronçon de la Route verte dans l'arrondissement de LaSalle totalisent 210 500 \$ pour l'année 2023 ainsi que le fait que la piste cyclable du boulevard LaSalle a une longueur de 7,9 kilomètres et que son accès est libre et gratuit.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1247151008

CA24 20 0136

Achat de publicité dans le livret souvenir de Deshdiganta Media

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'acheter une publicité de 300 \$, toutes taxes incluses si applicable, dans le livret souvenir de Deshdiganta Media entourant le huitième anniversaire du journal en ligne CBNA 24.com; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1242484019

CA24 20 0137

Bail entre la Radio communautaire de LaSalle et la Ville de Montréal arrondissement de LaSalle

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser la signature du bail entre la Radio communautaire de LaSalle et la Ville de Montréal pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1248891007

CA24 20 0138

Soutien financier accordé par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans le cadre du projet « Fous du français »

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

De demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre c-11.4) afin de tenir compte de la réception, par l'Arrondissement de LaSalle, d'un soutien financier totalisant 53 300 \$, accordé par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans le cadre du projet « Fous du français » visant à faire la promotion et la valorisation de la langue française et d'approuver une convention à cette fin.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1248749002

CA24 20 0139

Procession - Célébrations pascales et Festival grec - Communauté grecque orthodoxe de la région Sud-Ouest de Montréal

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'autoriser la Communauté grecque orthodoxe de la région Sud-Ouest de Montréal de tenir une procession le 3 mai 2024 et le 23 août 2024, à organiser des célébrations pascales le 4 mai 2024 dans les rues de l'arrondissement et au parc des Rapides ainsi qu'à tenir son festival grec au parc des Rapides les 5, 6 et 7 juillet 2024.

Les processions auront lieu le 3 mai 2024 de 19 h 30 à 20 h 30 et le 23 août de 21 h 30 à 22 h 30. Les processions partiront de l'église Orthodoxe Grecque de Saint-Dionysios au 7707, boulevard LaSalle pour emprunter le boulevard LaSalle, la 8^e Avenue, la rue Édouard, la 6^e Avenue et le boulevard LaSalle pour revenir à l'église. Les rues ne seront pas fermées à la circulation et les processions se dérouleront sous le contrôle du Service de police.

Le 4 mai 2024, la Communauté grecque orthodoxe de la région Sud-Ouest de Montréal célébrera une messe pascale en plein air dans le parc des Rapides en face du 7707, boulevard LaSalle de 23 h 45 à 00 h 15. La paroisse verra à fournir les bénévoles requis pour encadrer les participants. Aucun feu d'artifice n'est autorisé durant l'activité.

D'autoriser les permissions suivantes à la Communauté grecque orthodoxe de la région Sud-Ouest de Montréal pour son festival grec :

- de tenir le festival grec au parc des Rapides, section de la terrasse Serre, les 5, 6 et 7 juillet 2024, de 11 h à 23 h. En cas de pluie, l'activité sera remise aux 12, 13 et 14 juillet 2024;
- de vendre des boissons alcoolisées, sous réserve de l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les boissons alcoolisées devront être servies dans des verres en plastique et les responsables devront s'assurer qu'aucune bouteille ou cannette ne soit présente sur le site. Les organisateurs auront l'entière responsabilité de s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit vendue ou servie à des personnes mineures;
- de vendre de la nourriture durant l'activité moyennant le respect de la réglementation de la Ville de Montréal sur les aliments. Les organisateurs devront respecter les règles d'hygiène lors de la préparation et la vente de nourriture. Nous encourageons l'organisme à offrir des aliments sains selon la politique alimentaire de LaSalle;
- d'installer des chapiteaux et des kiosques de ville sur le site. L'installation doit être faite par une firme spécialisée et conforme aux normes de sécurité;
- d'utiliser un site d'affichage, selon les disponibilités, le tout devant être soumis pour approbation au préalable à la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs;
- afin d'amoinrir l'impact sonore sur les résidents du quartier, les organisateurs doivent s'assurer que les boîtes de son sont tournées en direction du fleuve et que le niveau sonore n'est pas abusif;
- les organisateurs sont encouragés à prendre les moyens pour amoinrir la quantité de déchets générés par le Festival en offrant la possibilité de récupération des matières recyclables.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1248420008

CA24 20 0140

Course Rock and Run - Cégep André-Laurendeau

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser la fermeture de la rue Ducas et de Terrasse Bourdeau pour la 4^e édition de la course Rock and Run du Cégep André-Laurendeau le 8 mai 2024 entre 11 h 30 et 14 h 15 sous la supervision du SPVM.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1245479002

CA24 20 0141

Grand Défi Pierre Lavoie - course de l'école primaire Henri-Forest

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'autoriser l'école primaire Henri-Forest à tenir une course autour du quadrilatère de l'école le vendredi 31 mai 2024 dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1245479003

CA24 20 0142

BEQ annuel - Association Cornucopia du Canada

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser l'Association Cornucopia du Canada à tenir son barbecue annuel le 8 juin 2024 de 11 h à 21 h au parc Lefebvre et à se procurer un permis pour servir des boissons alcoolisées. Les responsables de l'événement devront s'assurer du respect des normes et règlements prescrits par l'arrondissement et devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée n'est servie ou vendue à des personnes mineures; et

D'autoriser, de façon exceptionnelle, la vente d'articles dans le but d'amasser des fonds pour organiser des activités en lien avec leur mission.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1248420011

CA24 20 0143

Bazar et levée de fonds - Conseil des personnes âgées de la communauté noire de Montréal

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'entériner l'autorisation au Conseil des personnes âgées de la communauté noire de Montréal à organiser un bazar et d'autres activités de levée de fonds le 6 avril 2024 au Centre récréatif et communautaire de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1248420010

CA24 20 0144

Fête interculturelle au parc Lefebvre - Bienvenue à l'immigrant

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'autoriser Bienvenue à l'immigrant à tenir sa fête interculturelle le 29 juin 2024 au parc Lefebvre et à se procurer un permis pour servir des boissons alcoolisées; et

D'autoriser la vente d'articles et de nourriture durant l'activité moyennant le respect de la réglementation de la Ville de Montréal sur les aliments.

Les organisateurs devront respecter les règles d'hygiène lors de la préparation et la vente de nourriture.

Les responsables de l'événement devront s'assurer du respect des normes et règlements prescrits par l'arrondissement et devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie ou vendue à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.11 1248420012

CA24 20 0145

Tournoi de hockey des Anciens de LaSalle du 22 au 28 avril 2024

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser les Anciens de LaSalle à tenir l'événement « Tournoi de hockey des Anciens de LaSalle » du 22 au 28 avril 2024 et à vendre des boissons alcoolisées durant l'évènement. Autoriser l'achat d'une annonce publicitaire au coût de 300 \$, toutes taxes incluses si applicable, dans le programme souvenir de l'association.

Adoptée à l'unanimité.

30.12 1246673002

CA24 20 0146

Ventes sous la tente - Sports-Experts du Carrefour Angrignon

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser Sports-Experts à installer un chapiteau dans le stationnement du Carrefour Angrignon pour trois ventes sous la tente aux dates suivantes : 13 mai au 2 juin 2024, 12 août au 1er septembre 2024 et 7 au 20 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité.

30.13 1245459002

CA24 20 0147

Parc d'amusement au Carrefour Angrignon - Fondation de l'Hôpital LaSalle

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'autoriser la Fondation de l'Hôpital LaSalle à organiser un parc d'amusement au Carrefour Angrignon du 2 au 12 mai 2024 afin d'amasser des fonds pour l'hôpital.

Adoptée à l'unanimité.

30.14 1245459003

CA24 20 0148
Reddition de comptes

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 16 février au 19 mars 2024 ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour février 2024.

Adoptée à l'unanimité.

30.15 1243035005

CA24 20 0149
Avis de motion - Règlement 2098-LAS-204 - clôture et haie

Avis de motion est donné par madame la conseillère de la Ville, Laura-Anne Palestini, de l'adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du Règlement 2098-LAS-204 modifiant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier certaines normes relatives aux triangles de visibilité et à la hauteur d'une clôture, d'un mur ou muret et d'une haie en cour avant.

40.01 1249582007

CA24 20 0150
Adoption - Projet de Règlement 2098-LAS-204 - clôture et haie

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'adopter le projet de règlement 2098-LAS-204 modifiant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier certaines normes relatives aux triangles de visibilité et de manière à modifier certaines normes en lien avec la hauteur d'une clôture, d'un mur ou muret et d'une haie en cour avant.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1249582007

CA24 20 0151
Adoption - Règlement 2098-LAS-203 - appareils de climatisation

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'adopter le Règlement 2098-LAS-203 modifiant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier la norme relative aux appareils de climatisation, aux thermopompes et à leurs équipements pour les classes d'usages du groupe « habitation ».

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1249582001

CA24 20 0152

Adoption - Règlement LAS-0137-1 - nuisances sonores

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'adopter le Règlement LAS-0137-1 modifiant le Règlement LAS-0137 concernant les nuisances de manière à augmenter le niveau de bruit maximum autorisé pour les appareils de ventilation, de climatisation (y compris thermopompes), de chauffage ou autre moteur ou appareil électrique ou mécanique prévu à l'Annexe C.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1249582002

CA24 20 0153

Adoption - premier projet de résolution PP-31 - agrandissement du Cégep André-Laurendeau

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro LAS-0041 (PPCMOI), le premier projet de résolution PP-31 visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment principal situé au 1111, rue Lapière (lot 6 380 807), malgré les dispositions prévues au règlement de zonage numéro 2098, puisqu'il :

- Respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal;
- Propose une occupation compatible avec celles du milieu d'insertion et ne causent pas de préjudice sérieux au développement des terrains voisins;
- Minimise les impacts négatifs sur la circulation; et
- Minimise les impacts environnementaux.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1248403010

CA24 20 0154

Nommer l'édifice situé au 8700, rue Hardy, dans l'arrondissement de LaSalle, Centre récréatif et communautaire de LaSalle.

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

De demander au Comité consultatif de reconnaissance de Montréal de recommander au conseil municipal de nommer l'édifice situé au 8700, rue Hardy, dans l'arrondissement de LaSalle, Centre récréatif et communautaire de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1242484012

CA24 20 0155

Demander au conseil municipal de Montréal de modifier le nom de la rue de Percé, dans l'arrondissement de LaSalle, pour passage de Percé.

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De demander au conseil municipal de Montréal de modifier le nom de la rue de Percé, dans l'arrondissement de LaSalle, pour passage de Percé.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1242484010

CA24 20 0156

Regroupement - PIIAD

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.09 à 40.14; et

D'adopter les points 40.09 à 40.14.

Adoptée à l'unanimité.

40.08

CA24 20 0157

PIIAD - aménagement d'un stationnement au 320, 1^e avenue (lot 1 080 111)

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un certificat d'autorisation (demande CA3002912954), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin d'aménager un stationnement situé au 320, 1^e avenue (lot 1 080 111).

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1248403015

CA24 20 0158

PIIAD - installation d'une enseigne au 7671-7673, rue Centrale (lot 1 078 385)

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un certificat d'autorisation (demande 3003325453), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin d'installer une enseigne au 7671-7673, rue Centrale (lot 1 078 385), considérant que le projet respecte les objectifs et critères d'évaluation applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 24 : Village des Rapides) puisqu'il :

- Permet l'intégration de cette nouvelle intervention dans le milieu urbain existant;
- Assure le respect du paysage très distinctif à la fois urbain et villageois du quartier;
- Valorise le patrimoine architectural du quartier;
- Consolide l'activité commerciale sur la rue Centrale; et
- Crée une image de marque sur la rue Centrale.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1248403014

CA24 20 0159

PIIAD - installation d'une enseigne sur la façade avant du bâtiment situé au 7663-7665, rue Centrale (lot 1 078 383)

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (demande 3003309375), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin d'installer une enseigne sur la façade avant du bâtiment situé au 7663-7665, rue Centrale (lot 1 078 383), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 24 : Village des Rapides) puisqu'il :

- Permet l'intégration des nouvelles interventions au milieu urbain existant;
- Assure le respect du paysage très distinctif à la fois urbain et villageois du quartier;
- Valorise le patrimoine architectural du quartier;
- Consolide l'activité commerciale sur la rue Centrale; et
- Crée une image de marque sur la rue Centrale.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1248403013

CA24 20 0160

PIIAD - modification de trois enseignes sur les façades avant et latérale gauche des bâtiments situés au 7631-7633, rue Centrale (lot 6 553 700)

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un certificat d'autorisation (demande 3003350574), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de modifier trois enseignes sur les façades avant et latérales gauche des bâtiments situés au 7631-7633, rue Centrale (lot 6 553 700), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 24 : Village des Rapides) puisqu'il :

- Permet l'intégration des nouvelles interventions au milieu urbain existant;
- Assure le respect du paysage très distinctif à la fois urbain et villageois du quartier;
- Valorise le patrimoine architectural du quartier;
- Consolide l'activité commerciale sur la rue Centrale; et

- Crée une image de marque sur la rue Centrale.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1248403012

CA24 20 0161

PIIAD - modification des ouvertures et du revêtement extérieur des façades avant et latérale gauche du bâtiment situé au 7631-7633, rue Centrale (lot 6 553 700)

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (demande 3003323717), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de modifier les ouvertures et le revêtement extérieur des façades avant et latérale gauche du bâtiment situé au 7631-7633, rue Centrale (lot 6 553 700), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 24 : Village des Rapides) puisqu'il :

- Permet l'intégration des nouvelles interventions au milieu urbain existant;
- Assure le respect du paysage très distinctif à la fois urbain et villageois du quartier;
- Valorise le patrimoine architectural du quartier;
- Consolide l'activité commerciale sur la rue Centrale; et
- Crée une image de marque sur la rue Centrale.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1248403011

CA24 20 0162

PIIAD - agrandissement du bâtiment principal situé au 220, avenue Lafleur (lot 1 930 505)

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (demande 3003325854) les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin d'autoriser l'agrandissement du bâtiment existant situé au 220, avenue Lafleur (lot 1 930 505), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitres 4 : transition écologique) et 9 : usage industriel) puisqu'il :

- Rehausse la qualité paysagère du site existant et du secteur d'insertion;
- Inclus un aménagement paysager de qualité présentant une diversité de végétaux, plantations et arbres à grands déploiements;
- Intègre des aménagements pour une gestion écologique des eaux pluviales; et
- Propose un traitement architectural et un gabarit qui s'intègre de manière harmonieuse avec le milieu d'insertion.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1248403009

CA24 20 0163

Dépôt du Guide d'aménagement d'une ruelle verte de l'arrondissement de LaSalle

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De déposer le Guide d'aménagement d'une ruelle verte de l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1249582006

CA24 20 0164

Approbation des règles de régie interne du comité de transition écologique de LaSalle

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'approuver les règles de régie interne du comité de transition écologique de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1249582004

CA24 20 0165

Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1246456003

CA24 20 0166

Nomination - membre citoyenne du Comité de transition écologique de LaSalle

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De nommer Mme Deekshaa Kundun à titre de membre citoyenne du Comité de transition écologique de LaSalle représentant le district électoral Cecil-P-Newman.

Adoptée à l'unanimité.

51.01 1249582005

CA24 20 0167
Levée de la séance

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

De lever la séance à 19 h 48.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

Nancy BLANCHET
Mairesse d'arrondissement

Nathalie HADIDA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 mai 2024.